

En mots et en fil

Chère Anne Pedersdotter,

Bien avant que tu ne sois accusée de sorcellerie, il existait des motifs destinés à protéger dans la vie quotidienne. Ce tricot s'inscrit dans cette couche plus ancienne : la *lusekofte*, un vêtement qui, en Norvège, a offert chaleur et protection pendant des générations.

La base sombre et le motif répétitif s'appuient sur cette tradition. Point après point, le même signe revient, comme c'était l'usage dans les *lusekofter* historiques. Dans la culture populaire, de tels motifs étaient souvent perçus comme protecteurs : une défense magique contre ce qui menace de l'extérieur. Dans ce tricot, le motif répétitif prend la forme d'une bindrune, un symbole d'amour. L'amour — non seulement comme émotion, mais aussi comme force : ce qui soutient et demeure lorsque la protection sociale disparaît.

Tu vivais à Bergen dans la seconde moitié du XVI^e siècle, une ville sous domination danoise où l'orthodoxie religieuse et le pouvoir urbain étaient étroitement liés. Bergen était savante, internationale et tendue. Le savoir y circulait, mais aussi la méfiance. Tu te trouvais longtemps au cœur de cette vie. En tant qu'épouse d'Absalon Pederssøn Beyer, tu faisais partie d'une élite intellectuelle. Ton foyer était un lieu de conversation, de savoir et d'influence.

Après la mort de ton mari en 1575, ta position changea profondément. Tu restais visible, indépendante et présente dans une société qui attendait des veuves qu'elles se retirent. Dans les années qui suivirent, anciens conflits, rumeurs et inimitiés personnelles s'entremêlèrent. Dans une culture où la sorcellerie était considérée comme un crime réel et punissable, de telles tensions pouvaient être canalisées juridiquement.

En 1590, tu fus accusée de sorcellerie. Les accusations portées contre toi étaient larges et cumulatives, comme c'était courant dans les procès de sorcellerie : influence néfaste, savoir interdit, relations avec des forces démoniaques. Il ne s'agissait pas de preuves au sens moderne, mais d'un faisceau de soupçons cohérents. Tu fus arrêtée, libérée, puis poursuivie à nouveau. Cette incertitude n'était pas accidentelle, mais faisait partie d'un système qui accentuait la pression jusqu'à l'effondrement.

Finalement, la torture fut autorisée. Ce que tu déclaras alors fut consigné comme une confession, malgré les conditions dans lesquelles ces paroles furent obtenues. Sur cette base, tu fus reconnue coupable. La sentence était définitive. En 1590, tu fus brûlée publiquement à Bergen. Le châtimant avait une fonction non seulement juridique, mais aussi symbolique : il devait rétablir l'ordre en rendant la peur visible.

Au centre de ce tricot apparaît une image qui, pendant des siècles, a été utilisée contre les femmes : la sorcière volante. Aussi contre toi. La sorcière volante représentait une femme qui avait quitté sa place, qui se soustrayait au contrôle social et religieux.

Le long des bords du tricot courent des cœurs rouges. Dans la *lusekofte*, le rouge marque la frontière entre l'intérieur et l'extérieur. Il protège ce qui est porté. Ici, il encadre ton histoire. Le rouge renvoie au sang, mais aussi au lien et à la fidélité. À une vie qui n'a pas pu être entièrement effacée.

Ce que fait ce tricot, Anne, c'est te replacer dans une lignée humaine. Non pas comme sorcière, non pas comme avertissement, mais comme femme dans une histoire de savoir, de perte et de persécution. La laine est fragile, mais durable. Elle est portée, réparée, transmise.

Ton nom fut un jour fixé dans une sentence. Ce tricot donne à ton nom une autre place — près de la peau, porté avec amour, inscrit dans le fil.

Avec respect,
Micca

Contexte historique – Anne Pedersdotter

Anne Pedersdotter fut exécutée à Bergen en 1590 à l'issue d'un procès de sorcellerie. Elle est la victime la plus connue des persécutions de sorcières en Norvège.

Elle était la veuve d'Absalon Pederssøn Beyer (1528–1575), pasteur, humaniste et chroniqueur. Après sa mort, elle perdit sa protection sociale. Dans un contexte d'orthodoxie religieuse, de conflits personnels et de possibilités juridiques de poursuite, elle fut accusée de sorcellerie. Dans la Norvège de la fin du XVI^e siècle (alors partie du royaume dano-norvégien), la sorcellerie était considérée comme un crime grave contre Dieu et la société. Les procès reposaient sur des soupçons, des témoignages et des confessions, la torture étant légalement autorisée.

Le procès d'Anne Pedersdotter connut plusieurs phases d'arrestation et de libération. Finalement, elle fut soumise à la torture ; les déclarations qu'elle fit alors furent utilisées comme confession. Sur cette base, elle fut reconnue coupable. En 1590, elle fut exécutée publiquement par le feu. Son affaire est bien documentée et constitue un exemple important du fonctionnement des persécutions de sorcières dans la Scandinavie de l'époque moderne.

L'image de la sorcière volante

L'image de la sorcière volant dans les airs sur un balai apparaît en Europe à la fin du Moyen Âge et au début des Temps modernes. Il ne s'agit pas d'un motif populaire intemporel, mais d'une image composite dans laquelle se rencontrent symbolique quotidienne, pratiques rituelles et représentations ecclésiastiques.

Au Moyen Âge, le balai était un objet domestique courant, fortement associé au travail des femmes. C'est précisément cette banalité qui lui conféra une charge symbolique. Dans une société où le soin, le savoir et l'autonomie féminins suscitaient souvent la méfiance, un outil familial pouvait être transformé en signe d'un pouvoir supposé mal employé.

Par ailleurs, dans différentes régions d'Europe, existaient des pratiques populaires où les balais jouaient un rôle dans des rituels de fertilité et saisonniers. Sauter avec ou « chevaucher » un balai lors de fêtes était perçu comme un moyen de favoriser la croissance et la fertilité.

Ces pratiques ont contribué à l'idée de mouvement au-dessus de la terre et ont constitué un arrière-plan culturel pour les représentations ultérieures du vol magique.

Aux XV^e et XVI^e siècles, des sources juridiques et démonologiques mentionnent des onguents de sorcières, composés de plantes aux propriétés hallucinogènes, comme la jusquiame et le datura. Ces substances pouvaient être absorbées par la peau et provoquer des états de transe. L'expérience de « voler » était probablement une sensation intérieure, interprétée littéralement dans les procès et les images.

Durant les persécutions de sorcières, cette image fut délibérément utilisée par les autorités religieuses et civiles. Dans les gravures sur bois et les pamphlets, la sorcière volante devint un symbole reconnaissable de déviance, de culpabilité et d'alliance diabolique. Ainsi, un ensemble complexe de rituels, de malentendus et de propagande fut fixé dans un stéréotype puissant.

Dans ce tricot, la sorcière volante apparaît à nouveau, mais dans une autre couche de signification. Ici, elle ne vole pas comme signe de culpabilité, mais comme rappel du fonctionnement des images — et de leur possible renversement. Ce qui servait autrefois à condamner les femmes est ici fixé dans la laine : visible, tangible et dépouillé de son pouvoir accusateur.